

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-
Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014-Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 Juin 2026, la société SOTIPAPIER publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I- Les Résolutions Adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité dont les détails sont consignés au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldant par un total bilan de 122.808.935 DT et faisant ressortir un résultat net déficitaire de - 9.287.118 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldant par un total bilan consolidé de 127.594.859 DT ; un résultat net du Groupe de - 11.699.028 DT et des intérêts minoritaires s'élevant à - 466.140 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats déficitaires de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et s'élevant à - 9.287.118 DT de la manière suivante :

Résultat net déficitaire au 31 décembre 2025	- 9.287.118 DT
Résultats reportés 2024	22.860.971 DT
Solde après imputation du résultat de l'exercice	13.573.853 DT
Réserve légale (plafonnée à 10 % du capital social)	0 DT
Bénéfice distribuable	13.573.853 DT
Dividendes au titre de l'exercice 2025	0 DT
Résultat reporté à nouveau au titre de l'exercice 2025	13.573.853 DT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des sociétés commerciales, au titre de jetons de présence afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'allouer, au titre de jetons de présence afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, un montant global forfaitaire brut de 97.500 DT au profit de l'ensemble des administrateurs.

Les administrateurs qui souhaitent renoncer à tout ou partie de leurs jetons de présence devront le notifier par écrit à la Société.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Prenant la parole, monsieur le Président informe les actionnaires qu'à la suite du lancement de l'appel à candidatures pour la désignation de deux (2) administrateurs indépendants, publié au bulletin du conseil du marché financier numéro 7582 du 1er avril 2026, le management a reçu quatre (4) candidatures.

Le choix de de la Société s'est porté sur Madame Henda Essafi Rekik et Madame Namia Ayadi.

Ayant été informé par le CMF que Madame Henda Essafi Rekik n'a pas pu compléter son dossier (plus précisément son bulletin numéro 3) avant la tenue de la présente réunion, l'Assemblée Générale Ordinaire décide donc de nommer uniquement Madame Namia Ayadi, en qualité d'administrateur indépendant de la Société, et ce pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2026, 2027 et 2028, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2028.

Un nouvel appel à candidatures pour la désignation du second administrateur indépendant sera lancé dans les meilleurs délais.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne pleins pouvoirs au Conseil d'administration de la Société afin de poursuivre les démarches nécessaires permettant de nommer ce second administrateur indépendant conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président informe les actionnaires que deux (2) appels à candidature ont été lancés par la Société, le premier publié au bulletin du conseil du marché financier numéro 7582 du 1er avril 2026 et le second publié au bulletin du conseil du marché financier numéro 7609 du 1er mai 2026.

Les deux (2) appels à candidature ont été infructueux, se soldant par la même candidature unique d'une personne physique ne répond pas à l'ensemble des conditions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier (CMF) numéro 23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et du représentant des actionnaires minoritaires.

L'élection de cet administrateur par les actionnaires minoritaires n'a donc pas pu être réalisée avant la présente réunion. Un nouvel appel à candidatures sera lancé dans les meilleurs délais.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide donc de reporter ce point de l'ordre du jour et donne pleins pouvoirs au Conseil d'administration de la Société afin de poursuivre les démarches nécessaires permettant de nommer cet administrateur représentant des actionnaires minoritaires conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour un nouveau mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2026, 2027 et 2028, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2028, les administrateurs actuels de la Société, à savoir :

- Monsieur Slim Zeghal ;
- Monsieur Charles Joseph Mwebeiha ; et
- Monsieur Nicholas Dennis ;

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également de nommer pour le même mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2026, 2027 et 2028, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2028, monsieur Yann Blanc.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

Prenant la parole, le Président rappelle que les administrateurs de la Société pour le mandat couvrant les exercices sociaux 2026, 2027 et 2028, devant se terminer avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire portant sur l'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2028, sont les personnes suivantes :

- Monsieur Slim Zeghal ;
- Monsieur Charles Joseph Mwebeiha ;
- Monsieur Nicholas Dennis ;
- Monsieur Yann Blanc ; et
- Madame Namia Ayadi, administrateur indépendant.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de cette composition du Conseil d'Administration de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II- Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2025	2024
Actifs		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 484 152	1 527 448
Moins Amortissements	-1 372 127	-1 311 344
	112 025	216 104
Immobilisations corporelles	162 262 290	153 079 120
Moins Amortissements	-101 360 313	-93 278 922
	60 901 977	59 800 198
Immobilisations financières	9 382 251	9 246 377
Moins provisions	-1 097 426	-1 007 426
	8 284 825	8 238 951
Total des actifs immobilisés	69 298 827	68 255 253
Total des actifs non courants	69 298 827	68 255 253
Actifs courants		
Stocks	38 087 544	36 297 438
Moins provisions	-1 958 793	-1 778 377
	36 128 751	34 519 061
Clients et comptes rattachés	25 410 994	36 599 706
Moins provisions	-14 720 409	-11 811 443
	10 690 585	24 788 263
Autres actifs courants	5 891 068	5 044 921
Moins provisions	-70 554	-
	5 820 514	5 044 921
Placements et autres actifs financiers	6 365	10 440
Liquidités et équivalents de liquidités	863 893	1 078 755
Total des actifs courants	53 510 108	65 441 440
Total des actifs	122 808 935	133 696 693

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
Arrêté au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2025	2024
Capitaux propres		
Capital	30 511 727	30 720 659
Réserves légales	3 072 066	3 072 066
Résultats reportés	13 573 852	23 607 724
Prime d'émission	11 077 791	11 153 591
Autres capitaux propres	1 014 956	1 203 812
Actions propres	-	- 868 554
Total des capitaux propres après affectation	59 250 392	68 889 298
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	14 007 049	18 808 136
Provision pour risques et charges	1 833 661	352 567
Total des passifs non courants	15 840 710	19 160 703
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 800 219	11 527 257
Autres passifs courants	4 044 745	2 987 934
Concours bancaires et autres passifs financiers	33 872 869	31 131 501
Total des passifs courants	47 717 833	45 646 692
Total des passifs	63 558 543	64 807 395
Total des capitaux propres et des passifs	122 808 935	133 696 693

III- L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

Les capitaux propres au 31 décembre 2025 après affectation du résultat de l'exercice 2025 s'élèvent à 59 250 392 DT. Le tableau de variation des capitaux propres après affectation se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total	
Capitaux propres au 31/12/2025	30 511 727	3 072 066	22 860 970	-	11 077 791	1 014 956	(9 287 118)	59 250 392
Affectation de résultat selon AGO du 29/06/2026 :			(9 287 118)			9287 118	-	
Capitaux propres au 31/12/2025 après affectation	30 511 727	3 072 066	13 573 852	-	11 077 791	1 014 956	0	59 250 392

IV- Liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Durée de mandat	Représenté par	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats d'administrateur dans d'autres conseils d'administration
Mr Slim Zeghal	2026-2027 et 2028	Lui-même	Président	- Directeur Général Altea Packaging ; - PDG Altea Packaging Holding	- Altea Packaging Holding - Cogitel - MedTech - Telnet - IGPPP - IACE - EFE
Mr Charles Joseph Mwebeih	2026-2027 et 2028	Lui-même	Administrateur	Managing Director, Sango Capital (South Africa)	Sundry Markets Ltd (Nigeria)
Mr Nicholas Dennis	2026-2027 et 2028	Lui-même	Administrateur	Operating Partner, Sango Capital (South Africa)	- Medu Capital (South Africa) - Secutel Technologies Ltd (South Africa) - Universal Coatings (Pty) Ltd
Mr Yann Blanc	2026-2027 et 2028	Lui-même	Administrateur	Directeur Général DS Smith Packaging France Ouest	-
Namia Ayadi	2026-2027 et 2028	Elle- même	Administrateur indépendant	Présidente Tunisia Investment Authority	-